

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 10387

Numéro SIREN : 802 316 919

Nom ou dénomination : 1 SIAM THAI

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt 88051

Greffé du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

26 OCT. 2023

Sous le N° 38051

SAS 1 SIAM THAI

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S. : PARIS 802 316 919

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES  
ASSOCIES DU 30 JUIN 2023**

Le trente juin, l'an deux mille vingt trois, à dix heures, l'associé unique de la société 1 SIAM THAI s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire et au siège social.

**Etait présent :**

Monsieur WORACHINA Sitangkhan  
propriétaire de ..... 250 Actions

250 Actions

Soit la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est Présidée par Monsieur WORACHINA Sitangkhan, Président de la société.

Le Président dépose :

- un exemplaire des statuts de la société,

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31/12/2022 ;
- le registre des procès verbaux des Assemblées Générales.

Le Président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

SW

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus du Président ;
- Pouvoir pour dépôt et formalités ;
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture de ses rapports, il présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 12.677 euros.

L'Assemblée donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions prévues par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette approbation, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide l'affectation du bénéfice de l'exercice soit 12.677 euros au poste de report à nouveau.

A titre d'information, il n'existe aucune distribution de dividendes au

SW

cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIÈME RESOLUTION**

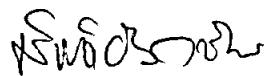
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès verbal.

*Monsieur WORACHINA Sitangkhan*



**SAS 1 SIAM THAI**

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S. : PARIS 802 316 919

---

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION  
DU RESULTAT PROPOSE AU VOTE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2023**

- L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide l'affectation du résultat de l'exercice 2022 soit 12.677 euros au poste de report à nouveau.

**Pour Copie Certifiée Conforme**

**Le Président,**

***Monsieur WORACHINA Sitangkhan***



**SAS 1 SIAM THAI**

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S. : PARIS 802 316 919

---

**RAPPORT DU PRESIDENT**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 30 JUIN 2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Evolution prévisible et perspective d'avenir :

L'exercice 2022 est marqué par une progression du chiffre d'affaires par rapport à celui de l'exercice dernier. Celui de l'exercice à venir sera dans les mêmes conditions suite au retour de la situation avant covid.

Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle, il paraît difficile de faire des prévisions avec exactitude.

*SW*

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, il n'existe pas d'évènement marquants.

- Activité en matière de recherche et de développement :

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**RESULTAT - AFFECTATION**

- Examen de comptes et résultat

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement et de valorisation des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice 2022 s'élève à 451.845 euros soit + 24% par rapport à 365.438 euros de l'exercice dernier.

Les achats consommés représentent 129.584 euros contre 104.278 euros en 2021. Le coefficient de la marge brute reste stable soit 3.5.

Les charges externes, bien contenues, sont comparables par rapport à celles de l'exercice dernier soit 46.989 euros et 47.764 euros en 2021.

La masse salariale, charges sociales comprises, s'élève à 253.174 euros contre 229.637 euros en 2021.

Les charges d'exploitation de l'exercice atteignent au total 438.795 euros alors que celles de l'exercice dernier s'élèvent à 392.808 euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 12.677 euros et de l'affecter au poste de report à nouveau.

SW

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

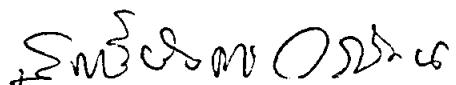
Nous vous invitons à adopter les textes de résolutions qui sont soumises à votre vote

Vous aurez en outre à donner quitus à votre Président pour l'exercice de ses fonctions au 31 décembre 2022 et à vous prononcer sur les conventions visées par l'Article L 223-19 du nouveau code de commerce et faisant l'objet du rapport spécial de la gérance.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiterez obtenir.

Le Président,

Monsieur WORACHINA Sitangkhan



**SAS 1 SIAM THAI**

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S.: PARIS 802 316 919

---

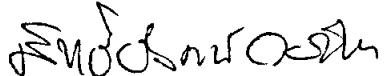
**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2023**

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, il n'existe aucune convention conclue entre la société et les associés ou Président.

Nous vous demandons, conformément à l'article L 223-19 du code de commerce, de statuer sur le présent rapport.

**Le Président,**

*Monsieur WORACHINA Sitangkhan*



88051

N° 2065-SD

2023

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISELiberté  
Égalité  
FraternitéFormulaire à déposer  
en double exemplaireFormulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)  
Toute à date de versement

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012022

et clos le 31122022

Régime simplifié d'imposition

X

Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe

SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre

SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

55 AV. THIERRY NEUQUI  
75008 PARIS

SIRET 8 0 2 3 1 6 9 1 9 0 0 0 2 5

Méthuorsongorange.fr

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B. ACTIVITÉ

Activités exercées

Restauration de type rapide

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D. IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E. CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F. CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G. ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H. COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON

Si oui, Indication du logiciel utilisé

SAGE GENERATION EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

HUOR LEANG SONG EXPERT COMPTABLE

58 AV DE CHOISY BAT A-21

75013 PARIS

Tél: 0153608333

58 AV DE CHOISY BAT A-21

75013 PARIS

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du CCA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:

75013 PARIS

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné:

SIRET: 334 311 578 00036

Examen de conformité fiscale (ECF)

prostatare :

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

SITANGKHAN WORACHINA

Tél: 0153608398/Fax: 0145864500

Nom et adresse du déclarant:

Lieu: PARIS

Nom et adresse du président:

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

N° 2065 bis-SD

2023

## I. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				Total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K DIVERS

**NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)**

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprenants sous contrat et aux handicapés <sup>(1)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(2)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

**M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

SW

sw

(2)

## COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 902 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)		Néant
				Exercice N clos le 31/12/2022
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR	618	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises *		210		210
Production vendue	Biens	215		211
	Services *	217		218 451 845
Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222
Production immobilisée *				224
Subventions d'exploitations reçues				226
Autres produits				230 21
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 451 866
ACHATS DE MATERIAUX				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
Variation de stocks (marchandises) *				236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 129 365
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240 219
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier : .....			242 46 989
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	532	244 1 813
Rémunérations du personnel *				250 187 408
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 65 766
Dotations aux amortissements *				254 7 199
Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262 34
Total des charges d'exploitation (II)				264 438 795
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 13 071
Produits financiers	(III) 280	5	Charges financières (V)	294 345
Produits exceptionnels	(IV)			290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 <i>septies</i> ) 347			300 55
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 <i>quinquies</i> D) 349			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 12 677
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	12 677 314
Réintégriations				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGII) et autres amortissements non déductibles				318
Provisions non déductibles *				322
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324
Divers *, dont intérêts excédentaires des emprunts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPG	248	330	55
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>septies</i> D) 249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Deductions				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Entreprises nouvelles (44. <i>sexties</i> ) 986	ZFU-TP (44. <i>acties</i> A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i> ) 981	JPI (44. <i>acties</i> A)	989		
ZRD (44. <i>tertiaires</i> ) 127	ZRB (44. <i>quintiles</i> ) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. <i>duocties</i> ) 991				
ZPANG 44. <i>quintiles</i> 345	Investissements outre-mer 344			
Bassins urbains à dynamiser - BCD (art. 44. <i>sexties</i> ) 992	Zone de développement prioritaire (14. <i>septies</i> ) 993			
Droit divers	Crédit due au report en article du déficit 346			350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>septies</i> 655) 655	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>acties</i> A) 643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>septies</i> 645) 645	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>acties</i> C) 647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>septies</i> 648) 648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 <i>acties</i> D) 641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>septies</i> 990) 990	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>acties</i> G) 649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352 12 732 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
Déficits antérieurs reportables 28 013, dont imputés sur le résultat :				360 12 732
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370 372

SW

## REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2023

## Extension

## 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

sw

(3)

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A <i>bis</i> du Code général des impôts)										Néant <input type="checkbox"/>																																																																																																																		
Désignation de l'entreprise : <b>1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)</b>																																																																																																																												
<b>I</b> <b>IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *																																																																																																																		
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice																																																																																																																		
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400	35 000	402		404		406	35 000																																																																																																																			
	Autres	410		412		414		416																																																																																																																				
	Terrains	420		422		424		426																																																																																																																				
	Constructions	430		432		434		436																																																																																																																				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 294	442	1 700	444		446	35 994																																																																																																																			
	Installations générales, agencements divers	450	25 802	452		454		456	25 802																																																																																																																			
	Matériel de transport	460		462		464		466																																																																																																																				
	Autres immobilisations corporelles	470	9 390	472	1 270	474		476	10 660																																																																																																																			
Immobilisations financières	480	3 000	482		484		486	3 000																																																																																																																				
<b>TOTAL</b>	490	107 486	492	2 970	494		496	110 456																																																																																																																				
<b>II</b> <b>AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements différents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																				
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																																																																																																																										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	505		507		508		509																																																																																																																				
	Autres immobilisations incorporelles	510		502		504		506																																																																																																																				
	Terrains	510		512		514		516																																																																																																																				
	Constructions	520		522		524		526																																																																																																																				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	12 968	532	2 446	534		536	15 414																																																																																																																			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	15 630	542	3 225	544		546	18 855																																																																																																																			
	Matériel de transport	550		552		554		556																																																																																																																				
	Autres immobilisations corporelles	560	6 386	562	1 528	564		566	7 913																																																																																																																			
<b>TOTAL</b>	570	34 984	572	7 199	574		576	42 183																																																																																																																				
<b>III</b> <b>PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b> (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrees dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																																																																																																																							
	6	7	8	9	10																																																																																																																							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Immobiliers</th> <th rowspan="2">Valeur d'actif *</th> <th rowspan="2">Amortissements *</th> <th rowspan="2">Valeur résiduelle</th> <th rowspan="2">Prix de cession *</th> <th colspan="4">Plus ou moins-values</th> </tr> <tr> <th>Court terme *</th> <th>Long terme</th> <th>19 % ①</th> <th>15 % ou 12,8 % ②</th> <th>0 % ③</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Immobiliers	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				Court terme *	Long terme	19 % ①	15 % ou 12,8 % ②	0 % ③	1										2										3										4										5										6										7										8										9										10										①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
							Immobiliers	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																																																																																																																
		Court terme *	Long terme	19 % ①	15 % ou 12,8 % ②	0 % ③																																																																																																																						
		1																																																																																																																										
		2																																																																																																																										
		3																																																																																																																										
		4																																																																																																																										
		5																																																																																																																										
		6																																																																																																																										
7																																																																																																																												
8																																																																																																																												
9																																																																																																																												
10																																																																																																																												
TOTAL	578	580	582	584	586	588	587	589																																																																																																																				
	Plus-values taxable à 19 % ⑩	579		Régularisations	590	583	594	595																																																																																																																				
TOTAL					596	585	597	599																																																																																																																				

SW

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Néant 

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Dotations		Reprises			
Biens incorporels	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775			
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
2					
3					
4					
5					
6					
7					
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SI				780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	28 013			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis				
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter				
Déficits imputés	983	12 732			
Déficits reportables	984	15 281			
Déficits de l'exercice	960				
Total des déficits restant à reporter	970	15 281			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325				
dans cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380	
dans montant des cotisations sociales obligatoires hors CSC-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	46 909
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	13 253
Montant des prélevements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

SW

Désignation de l'entreprise: ..... 1. STAM THAI (CHEZ NEUNG) .....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01./01./2022. et clos le: ..... 31./12./2022		Données en nombre de mois 1 2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	6,00
Dont apprenants		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	451 845
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
		<b>TOTAL 1</b>	<b>106 451 845</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	21
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		<b>TOTAL 2</b>	<b>144 21</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée<sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	143 930
Variation négative des stocks		145	219
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	19 869
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	555
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	34
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		<b>TOTAL 3</b>	<b>152 164 607</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 287 259
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	287 259
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettie à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020 X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022 451 845	Effectifs au sens de la CVAE * 023 6,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2	026
Période de référence		024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2	
Date de cessation		024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire  
(art. JX de l'ann. III au C.G.I.)(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

 (1) Néant  \*

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 0 2 3 1 6 9 1 9

Dénomination de l'entreprise

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Adresse (voie)

70 BOULEVARD SAINT MARCEL

Code postal

75005

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 250

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique  HORACHINA Prénom(s)  SITANGKHANNom marital  % de détention  Nb de parts ou actions  250Naissance: Date  25/11/1980 N° Département  99 Commune  KAMPHAENG PHET Pays Adresse : N°  36 Voie  RUE SAINT PAUL  
Code Postal  75004 Commune  PARIS Pays  FRANCETitre (2)  M Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux soumis en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MMF pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SI.

SW

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 0 2 3 1 6 9 1 9

Dénomination de l'entreprise

1 SIAM THAT (CHEZ NEUNG)

Adresse (voie)

70 BOULEVARD SAINT MARCEL

Ville PARIS

Code postal

75005

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.